



Procès-verbal
de la réunion de conseil municipal
du Vendredi 28 Août 2020

Présents : Valère HIS, Carole MORETTI, Bénédicte GODARD, Isabelle LEFEVRE, Marie-Thérèse THIERRY, Stéphane DÉCUYPÈRE, Guillaume BONAMY, Dimitri BESNE, Luc THIBAudeau,

Absents excusés : Aline SCHRAEN, Samuel CRAMILLY, Amélie DANTAN ayant donné pouvoir à Carole MORETTI, Arnaud NICOLLE ayant donné pouvoir à Valère HIS, Wilfried DURIEU, Laure DEMANNEVILLE,

Secrétaire de séance : Isabelle LEFEVRE

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du précédent compte rendu
2. Détermination du montant de la redevance d'occupation du domaine public
3. Nomination du représentant municipal CLETC (Commission Locale d'Évaluation du Transfert de Charges de la Métropole)
4. Approbation des tarifs cantine et garderie 2020-2021
5. Recrutement contrat accroissement temporaire d'activité
6. Demande de subvention DETR : Travaux changement d'huisseries logement 90 la forge
7. Demande de subvention Métropole : Travaux changement d'huisseries logement 90 la forge
8. Demande de subvention Département : Travaux changement d'huisseries logement 90 la forge
9. Validation du devis balayage de voirie
10. Validation du contrat de maintenance pour le panneau lumineux
11. Informations diverses

1. APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU

Les membres du conseil municipal adoptent le compte rendu de la séance du 10 Juillet 2020 à l'unanimité.

2. DETERMINATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire présente la proposition de la commission des finances qui s'est réunie le 25 août 2020 d'instaurer une redevance d'occupation du domaine public à destination des commerces ambulants d'un montant de 100 € / an.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, valident cette proposition.

3. NOMINATION DU REPRESENTANT MUNICIPAL CLETC (COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DU TRANSFERT DE CHARGES DE LA METROPOLE)

En application de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la Métropole de Rouen Normandie et les communes membres ont l'obligation de créer une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges entre les communes et les communautés.

Cette commission locale doit être composée de membres des conseils municipaux des communes, chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant.

La Métropole Rouen Normandie détermine le nombre de représentants par conseil municipal siégeant à la commission en fonction du nombre d'habitants des communes membres.

Les communes de plus de 50 000 habitants disposent de 3 représentants, celles de plus de 10 000 habitants disposent de 2 représentants, et les autres communes disposent chacune d'un représentant au sein de la Commission.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de désigner comme représentant de la Commune au sein de la Commission locale des transferts de charges Monsieur Valère HIS.

4. APPROBATION DES TARIFS CANTINE ET GARDERIE 2020-2021

Monsieur le Maire présente la proposition de la commission finances qui s'est réunie le 25 août dernier et qui demande le maintien des tarifs 2019/2020 afin de ne pas alourdir le budget des familles en cette période de crise sanitaire.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, valident cette proposition et maintiennent les tarifs 2019/2020 de la garderie et de la cantine comme suit :

	Tarifs Cantine			Tarifs Garderie	
	Maternelle	Primaire	Adulte	La ½ heure	Après 18h30
2019-2020	3,42 €	3,51 €	4,53 €	1,08 €	2,16 €
2020-2021					

5. RECRUTEMENT CONTRAT ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

L'article 3 I 1°, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer, à compter du 15 septembre 2020, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint administratif dont la durée hebdomadaire de service est de 35/35^{ème} et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 12 mois suite à un accroissement temporaire d'activité au sein du service administratif.

Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité cette proposition.

6. DEMANDE DE SUBVENTION DETR : TRAVAUX CHANGEMENT D'HUISSERIES LOGEMENT 90 LA FORGE

Vu la proposition de la commission travaux de remplacer les menuiseries du logement situé au 90 la Forge et occupé par la Maison des Assistantes Maternelles dans le cadre d'un programme d'amélioration de la performance énergétique selon le prévisionnel suivant :

	Montant
Fourniture et pose de 6 fenêtres aluminium avec volets roulants solaires + 2 portes	17 226,82 €
T.V.A. à 20%	3 445,36 €
TOTAL T.T.C.	20 672,18 €

Vu la proposition de la commission travaux de solliciter les subventions auprès des différents financeurs dont la préfecture pour la DETR,

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- Valident le projet de la commission travaux
- Valident le plan de financement
- Sollicitent auprès de la Préfecture la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- Valident le projet de rénovation énergétique du logement
- Sollicitent auprès de la Préfecture la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Autorisent Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes

7. DEMANDE DE SUBVENTION METROPOLE : TRAVAUX CHANGEMENT D'HUISSERIES LOGEMENT 90 LA FORGE

Vu la proposition de la commission travaux de remplacer les menuiseries du logement situé au 90 la Forge et occupé par la Maison des Assistantes Maternelles dans le cadre d'un programme d'amélioration de la performance énergétique selon le prévisionnel suivant :

	Montant
Fourniture et pose de 6 fenêtres aluminium avec volets roulants solaires + 2 portes	17 226,82 €
T.V.A. à 20%	3 445,36 €
TOTAL T.T.C.	20 672,18 €

Vu la proposition de la commission travaux de solliciter les subventions auprès des différents financeurs dont la Métropole pour les FAA et FSIC,

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- Valident le projet de rénovation énergétique du logement
- Sollicitent auprès de la Métropole les différents fonds de soutien
- Autorisent Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes

8. DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENT : TRAVAUX CHANGEMENT D'HUISSERIES LOGEMENT 90 LA FORGE

Vu la proposition de la commission travaux de remplacer les menuiseries du logement situé au 90 la Forge et occupé par la Maison des Assistantes Maternelles dans le cadre d'un programme d'amélioration de la performance énergétique selon le prévisionnel suivant :

	Montant
Fourniture et pose de 6 fenêtres aluminium avec volets roulants solaires + 2 portes	17 226,82 €
T.V.A. à 20%	3 445,36 €
TOTAL T.T.C.	20 672,18 €

Vu la proposition de la commission travaux de solliciter les subventions auprès du Département,

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- Valident le projet de rénovation énergétique du logement
- Sollicitent auprès du Département les aides pour lesquelles ces travaux sont éligibles
- Autorisent Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes

9. VALIDATION DU DEVIS BALAYAGE DE VOIRIE

Monsieur le Maire présente deux devis concernant le balayage de la voirie communale :

Veolia : 690 € HT pour 6 heures et le déplacement

Halbourg : 90 € HT / heure + 90 € HT le déplacement soit 630 € HT pour 6 heures et le déplacement.

Les membres du conseil municipal valident à l'unanimité le devis de l'entreprise Halbourg.

10. VALIDATION DU CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LE PANNEAU LUMINEUX

Monsieur le Maire présente le contrat de maintenance du panneau lumineux qui prévoit pour un montant de 1 600 € HT annuel :

Logiciel :

Maintien en bon état de fonctionnement du logiciel de programmation

Assistance à l'utilisation du logiciel de programmation

Assistance du souscripteur pour la remise en dans de bonnes conditions d'exploitation du logiciel suite à un incident causé par un dysfonctionnement du logiciel

Télésurveillance du panneau avec contrôle quotidien par réseau téléphonique du bon fonctionnement du panneau

Maintenance curative de l'équipement

Les membres du conseil municipal valident à l'unanimité cette dépense et autorisent Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance.

11. INFORMATIONS DIVERSES

Forum des Associations : Wilfried Durieu, adjoint en charge de la communication et Bénédicte Godard, adjointe en charge des affaires sociales et des associations, ont mis en place un forum le samedi 12 septembre de 14h à 17h afin de présenter aux habitants de Saint Paër les différentes activités des associations qui interviennent à Saint Paër. Cette manifestation sera animée par le SMEDAR qui interviendra dans un but pédagogique autour du recyclage et un mur d'escalade sera accessible pour les enfants à partir de 8 ans encadrés par un moniteur diplômé d'état.

Repas des anciens : l'organisation du repas 2020 était finalisée mais la décision d'annuler le repas des anciens 2020 a été prise en raison du contexte sanitaire actuel.

Le club de football de Duclair a demandé la possibilité d'utiliser le terrain de Saint Paër pendant les travaux sur leur stade pour les entraînements et les matchs. Le prêt du terrain impliquera la mise en place d'une convention.

Dimitri Besne et Luc Thibaudeau demandent une vigilance particulière sur l'utilisation du terrain en cas d'intempéries.

Des perturbations sont à prévoir sur l'ancienne départementale 86 à hauteur du Paulu en raison de l'élagage des arbres et de la réfection des trottoirs (suite au raccordement de la station d'épuration à la station de Villers Écalles).

Monsieur le Maire a demandé à la Métropole une reprise en émulsion de la voirie dans les lotissements ; La Forge, L'impasse des Champs et les 3 Cornets sont programmés pour cette année. Il restera les Sorbiers, la Dinanderie et la Route de l'Ancienne Auberge à prévoir.

Déploiement de la fibre optique : aucun planning d'intervention n'est communiqué ; il est donc impossible de communiquer auprès des administrés à ce sujet pour le moment.

Monsieur Besne fait part de la circulation importante sur la route qui remonte du hameau les Vieux et demande la possibilité de refaire les accotements.

La séance est levée à 19h20.

Le Maire,
Valère HIS.

La secrétaire de séance,
Isabelle LEFEVRE.

Dimitri BESNE,

Stéphane DÉCUYPÈRE,

Arnaud NICOLLE,

Marie-Thérèse THIERRY,

Amélie DANTAN,

Wilfried DURIEU,

Guillaume BONAMY,

Bénédicte GODARD,

Samuel CRAMILLY,

Luc THIBAudeau,

Laure DEMANNEVILLE,

Carole MORETTI,

Aline SCHRAEN